

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

I have a dream

J'ai fait un rêve dans lequel les pouvoirs publics reconnaissent enfin ouvertement nos systèmes de production économes et autonomes comme étant la meilleure réponse aux multiples enjeux qui se présentent à nous,

Un rêve où dans la foulée les différentes OPA validaient à l'unisson cette position,

Un rêve où le Space, les Terralies et autres Innov'actions nous déroulaient le tapis rouge,

Un rêve où l'Agence de l'Eau doublait ses crédits d'animation aux groupes du réseau Civam...

Je rêvais que nous faisons la Une de la Presse professionnelle lorsqu'un événement survenu la veille me fit sursauter et me rappeler que le microcosme agricole n'a vraiment rien à voir avec le monde des bisounours dans lequel j'étais confortablement plongé.

Jugez plutôt : alors que, comme chaque année, nous sollicitons la presse locale pour un reportage annonçant nos portes ouvertes, la réponse d'un hebdomadaire agricole – connoté syndicalement – bien connu, fût on ne peut plus clair : « *Dorénavant, nous privilégions les articles de nos actionnaires* », sans autre forme de procès !

Le temps de reprendre mes esprits, je cherchais à comprendre les raisons de cette véritable censure et plus généralement les difficultés que nous éprouvons à partager nos résultats et nos expériences auprès des structures auto-proclamées « partenaires de l'agriculture ».

Après réflexion, cette censure digne de la Pravda révèle que ces faux-nez d'une agriculture industrielle à l'agonie sont prêts à tout pour manipuler leur lectorat et maintenir en place le « système ». Y compris au black out de nos modes de production perçus comme une menace, alors qu'ils sont une alternative crédible pour de nombreux agriculteurs.

Non décidément, la Glasnost* n'est pas pour demain ! Je tiens sans plus tarder à rassurer nos lecteurs : votre bimestriel favori continuera lui aussi comme à l'origine à privilégier scrupuleusement les articles de ses paysans-actionnaires !

Ceci étant nos Portes ouvertes ont connu cette année une affluence et suscité un intérêt historique, voilà bien la preuve qu'encore plus qu'hier et sans doute moins que demain, nous sommes en train de répondre positivement aux attentes des agriculteurs et de la société. Et si le rêve était en train de devenir réalité** ? I have a dream...

PATRICK THOMAS, PRÉSIDENT DU CEDAPA.

*Politique de liberté d'expression et de publication d'informations qui s'amorça par l'accident nucléaire de Tchernobyl.

**Nous avons depuis fait la Une d'un autre hebdo (Paysan Breton).

Dossier : vêlages précoces en système herbager (pages 5 à 10)



Semis des prairies d'automne

Avec ou sans labour, en agriculture biologique ou conventionnelle, quatre éleveurs témoignent sur leur semis d'automne.

Dominique Le Calvez et Jeanne Brault, en agriculture biologique : semis avec labour

La ferme : 2 UTH. 83 ha de SAU, 4 ha de céréales, 79 ha d'herbe, 50 VL, race : 2/3 Holstein, 1/3 Montbéliardes, 1 UGB/ha SFP, 250 000 L de lait vendus, 5400 L produits/VL. . Doses et espèces semées: fétuque (11 kg/ha), RGA (11 kg/ha), TB (5 kg/ha).



« On implante nos prairies mi-septembre, un mois après la récolte des céréales. On pratique le labour parce qu'on trouve qu'il permet d'obtenir une terre homogène, souple et fraîche pour le semis. Le labour permet aussi d'enfouir toute la végétation et de limiter les populations de limaces et autres parasites. On ne cherche pas à faire des économies dans la mise en œuvre du semis d'une pâture. On l'implante pour longtemps donc on veut que ça pousse correctement. Après la récolte, on fait un à deux passages de déchaumeur (à 10 cm) pour que la végétation pourrisse et ne gêne pas le labour. On passe ensuite une charrue à socs à 25cm de profondeur. On délègue le semis à une ETA qui utilise un combiné herse rotative-semoir pneumatique. C'est semé en ligne le moins profond possible (moins d'1 cm). On utilise des variétés diploïdes le plus tardives possibles, pérennes et faciles à pâturer. Je fais ensuite un à deux passages avec un rouleau très lourd pour tasser le sol. Après, on attend que ça pousse. On a semé 27 ha depuis 2013 de cette manière. On a un bon rendu : la prairie lève bien et elle démarre bien. »

Jean Yves Guémin, en agriculture biologique, sur un sol limono argileux.

La ferme : 2 UTH, SAU : 64 ha, SFP : 61 ha. 55 VL Holstein. Vêlages groupés printemps et automne. 1,4 UGB/SFP. 70 ares accessibles/VL. 240 000 L de lait vendus. 4500 L/VL.



« J'ai semé 2,70 ha le 26 août 2017. La prairie est composée de RGA tardif diploïde (18 kg/ha), fétuque élevée (5 kg/ha), fléole (3 kg/ha), trèfle hybride (3,5 kg/ha), trèfle violet diploïde (2,5 kg/ha), trèfle blanc intermédiaire (2,5 kg/ha). Tout de suite derrière la moisson du mélange céréalier, j'ai fait 2 passages de cultivateur en long et en large pour déchaumer et faire lever les adventices. Puis je passe le Cracker, (c'est comme un petit décompacteur) avec un rouleau derrière, à 30 cm de profondeur. Je fais ensuite 2 passages de roto-étrilleuse pour niveler et faire de la terre fine en surface. Ensuite j'ai roulé juste avant le semis. J'ai semé à la volée avec un Delimbe à l'avant et la roto étrilleuse de 7,5 m à l'arrière. Elle me permet de recouvrir la graine et de faire des traces pour me repérer lors du semis à la volée. C'est la première année que je décompacte avant mon semis. J'espère que cela va aider l'implantation de ma prairie. »

René Mottel : semis sans labour en conventionnel

La ferme: 1 UTH, 60 ha de SAU, 11 ha de céréales, 31 ha d'herbe, 18 ha de maïs 65 VL, 1,9 UGB/ha SFP, 460 000 L de lait vendus, 7200 L produits/VL.



« En général, je sème mes prairies après une céréale. Après la moisson, j'attends que l'humidité revienne et je passe deux coups de canadien à quinze jours d'intervalle pour faire un faux semis. Ensuite, je sème directement en combiné herse rotative -semoir. Je ne roule pas avant de semer, je trouve que la herse rotative suffit. J'utilise le semoir à céréales en relevant les bottes pour disperser un peu les graines et semer en surface. Ensuite, je roule avec un rouleau Cambridge de 9 m de large. J'essaie de rouler aussitôt après le semis, mais ça m'arrive de le faire seulement 3 ou 4 jours après et je ne vois pas de différence. Je sème 22-23 kg de RGA et 4-5 kg de trèfle et je ne désherbe jamais chimiquement les prairies. Autre élément important, pour moi, l'idéal est d'apporter du carbonate de calcium au moment du semis. Enfin, dans mes terres, je n'ai pas peur de semer dans le sec. En septembre, normalement, il n'y a pas de risque, la prairie lève dès les premières pluies. Mon beau-père qui exploitait la ferme avant moi semait les prairies de cette façon et comme je suis satisfait du résultat, je continue avec la même méthode depuis mon installation en 2013 »

Didier Hodouin, semis après herse rotative

La ferme : 1UTH, 60ha de SAU, 46 ha de SFP dont 34 ha d'herbe (10ha de prairies naturelles), 85 UGB dont 50VL, 4800L produit/VL.



« Je sème mes prairies à l'automne, sauf si elles sont sur des parcelles humides. J'essaie de les faire durer au moins 6 ans. Lorsque je casse une prairie, je fais une rotation maïs-céréales pendant 6 ans. Cette année, j'ai moissonné mes céréales en juillet, j'ai passé le cultivateur 15 jours après. Ensuite je passe la herse rotative combinée au semoir à céréales. La herse rotative permet de broyer les morceaux de paille qu'il reste sur la parcelle et de faire une terre fine. Le lendemain au plus tard, je passe le rouleau pour bien mettre la terre en contact avec les graines. Et c'est fini, pas d'autres passages. Je fais comme ça depuis 10 ans et ça fonctionne bien. »

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE USSON, FRANÇOIS LERAY ET ÈVE GENTIL.

ANIMATEURS ADAGE 35 ET CEDAPA

L'actu de la rentrée

L'Echo en danger !

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui cofinance avec la Région, un Plan Agriculture Durable, mené par les Civam bretons a annoncé une coupe drastique de ses subventions pour 2017. Les actions concernées sont les actions de communication et de diffusion, soit les articles de l'Echo du Cedapa et de l'Adage, les rendez-vous de l'herbe du Paysan breton et l'Observatoire technico-économique de la coordination de la FR-Civam Le montant des actions non-financées s'élève à 75 843 €. Nous avons adressé un courrier de contestation auprès de l'Agence de l'Eau. Nous vous tiendrons évidemment informés des résultats des négociations, qui impactent l'avenir de notre revue technique, de nos groupes et notre réseau.

Flash infos

ATR MAEC 2017 : Les demandes d'avance de trésorerie PAC et MAE sont à effectuer sur Te-lepac entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre 2017.

A l'Adage

Nous lançons la création d'un répertoire des fermes qui accueillent du public

Stages de formations professionnelles ou universitaires, stages de découverte ou d'apprentissage, Wwoofers ou visites de classes agricoles... divers publics souhaitent découvrir les fermes en systèmes herbagers. Samuel Dugas, président de l'Adage commente « *A plusieurs reprises, le CA [de l'Adage] a souligné l'importance d'ouvrir les fermes pour faciliter l'accès au métier et à la transmission, mieux appréhender les questions d'alimentation et renforcer ses liens avec le territoire* ». Afin de faciliter la mise en relation entre candidats et adhérents, l'Adage conçoit un répertoire pour recenser les fermes qui accueillent tous ces publics. Ce support sera disponible sur le site de l'Adage, ou sous forme de livret que nous diffuserons à nos partenaires, ou à d'autres institutions qui nous sollicitent à ce sujet. La réactualisation du répertoire sera annuelle.

Formations destinées aux salariés d'exploitations agricoles et services de remplacement

L'Adage propose deux thématiques de formations :

- **Huiles essentielles** : Utilisation des huiles essentielles en élevage : Jeudi 20 Septembre (Programme HE vachers)
- **Système herbager** : Herbe et pâturage tournant : Mercredi 27 Septembre (Programme pâturage)

Il est impératif de s'inscrire pour y participer. Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'Adage au 02 99 77 09 56.

Au Cedapa

Nous organisons quatre Portes Ouvertes en septembre-Octobre : (infos : 02 96 74 75 50)

- **Chez Michel et Anne Gourvil, le 15 septembre, à Plougonven (29)** : « *Une exploitation laitière rentable basée sur le pâturage* ». Ferme de 120 ha en système herbager, avec 90 VL Prim'Holstein, en conversion bio. 3 UTH, roto, logettes sur caillebotis.
- **Chez Fabienne et Patrice Thomas, le 21 septembre à Plouguenast (22)** : « *Un boviduc pour développer le pâturage et réduire les coûts* ». Fabienne et Patrick ont installé un boviduc pour faciliter le pâturage des vaches sur 13 ha auparavant difficilement accessibles.
- **Chez Guillaume Robin à Mûr-de-Bretagne**, « *Une installation facilitée par un cédant motivé, un parcellaire groupé et des investissements limités* ». Installé en 2013, 54 ha de SAU ont 41 ha de prairies avec 65 VL Prim'Holstein et Normandes. Pour plus d'infos : www.moisdelinstallationdurable.fr.
- **Chez Ronan Guernion à Tonquédec (22)** : « *Améliorer ses conditions de vie et de travail, c'est possible grâce aux vèlages groupés de printemps* » Ronan travaille avec 50 VL croisées, dans un système tout herbe, en vèlages groupés de printemps et ferma salle de traite au moins 2 mois l'hiver.

Disparition du trèfle : appel à témoins

Les associés du Gaec des Ruisseaux à Tressignaux sont confrontés depuis plusieurs années à une disparition quasi systématique du trèfle blanc dès la 2^{ème} ou 3^{ème} année de leurs prairies temporaires. Si vous rencontrez, vous aussi, ce type de problème et si vous souhaitez échanger sur le sujet, n'hésitez pas à contacter François au Cedapa.

ANNONCES

Vends **foin bio** de 2016, 20 rounds. Urgent cause besoin de place. **Contact** : 0676430763, Dominique à Plouguenast.

A vendre, **50 rounds d'herbe broyée en-rubannée** (luzerne + TV). Echange possible contre paille. Ploemur Bodou (22). **Contact** : Gabriel Lissilour 06 63 64 77 39.

Vends **vaches croisées en lactation**, saines en leucos, certifiées bio. **Contact** : Pierre-Yves Plessix, Bédée (35), tél: 02.99.07.12.47.

Cède ferme laitière cause : départ en retraite, sur axe Vitré - Liffré, bio, 315 000 L, 52 ha SAU dont 30 ha accessibles. Installations récentes, BE. Vente bâtiments, matériel, cheptel et maison. Location ou vente foncier. **Contact** : Jean Marc et Martine Bentz, bentz2@orange.fr

Du plantain dans nos prairies

Pascal Salaün est éleveur de vaches laitières à Ploubezre (22). Il a commencé à semer du plantain dans ses prairies depuis 3 ans. « Un de mes voisins en semait régulièrement pour faire des cures à son troupeau. Ça avait l'air de fonctionner, j'ai voulu essayer. »



Source : Toma Dagorn (Paysan Breton 22)

Pascal témoigne « J'ai d'abord essayé de semer du plantain pour tester ses effets sur la santé de mon troupeau. Je suis 6 mois de l'année en pâturage plat unique et j'ai remarqué que l'utilisation exclusive de RGA-TB n'est pas ce qu'il y a de mieux pour le transit des vaches. Je voulais diversifier mes prairies. »

Le plantain contribue à la bonne santé du troupeau

Pascal est persuadé que le plantain a participé à améliorer la santé générale de son troupeau. Depuis deux ans, ses frais vétérinaires ont été divisés par deux. Il a aussi remarqué que ses vaches consomment beaucoup moins de minéraux qu'avant. « Je pense que c'est lié à l'utilisation du plantain mais c'est dur de le quantifier ». Il a aussi remarqué que le plantain facilite les transitions alimentaires du troupeau.

Une association intéressante avec le RGA-TB en conditions séchantes

Pascal plante son plantain sur ses terrains séchantes en mélange RGA-TB avec fétuque ou dactyle. Sur sa ferme, il pratique des intervalles de pâturage de 28 à 38 jours sur ses prairies de RGA-TB, qu'il y ait du plantain ou non. Le plantain s'adapte bien à cette gestion : les vaches le consomment bien, même à un stade avancé. Le plantain est une plante de lumière. En conditions poussantes, il est dominé par les graminées et le trèfle. On le voit à peine dans les prairies. Selon Pascal « il ne s'exprime pas en bonne année fourragère ». Par contre, il a observé que sur ses terrains séchantes, le plantain assure le résultat de

la prairie. « C'est une sécurité ». Il permet de maintenir la quantité de fourrages et la production laitière en cas de mauvaise saison. « Cette année, le plantain s'est bien adapté au printemps sec, il était 10 cm au-dessus du RGA. Cela m'a permis de garder un rendement suffisant pour satisfaire les besoins de mon troupeau. J'ai pu rester en pâturage plat unique et ma production de lait n'a pas baissé ».

Intéressante en début et en fin de saison

Pascal a également observé une augmentation du rendement des prairies plantain en sortie d'hiver et à l'automne. « Ça me permet de donner moins de stocks à ces périodes de l'année sans pénaliser ma production laitière. »

Des incertitudes sur la pérennité du plantain

Pour Pascal, le plus gros problème est de pérenniser le plantain dans les pâtures. « Mon objectif est d'avoir des prairies qui durent de 8 à 10 ans. » Pascal précise « En général, les gens qui utilisent le plantain pour faire des cures le ressemment tous les 2 à 3 ans ». Comme chez lui le plantain est uniquement pâturé, il n'a pas le temps de monter à graines. Et, pour l'instant, Pascal n'en a pas vu repousser.

Une plante intéressante à essayer chez soi

« Le plantain n'est pas une plante miracle mais je conseille aux éleveurs de l'essayer. Pour ma part, je vais continuer d'en semer dans mes prairies séchantes. » Pascal a testé les semis de printemps et d'automne « Sur les prairies semées au printemps, il s'est bien implanté et a produit dès la première année. ». Pascal conseille également de respecter des intervalles courts de pâturage au printemps (moins de 30 jours) pour que le plantain puisse exprimer au maximum son potentiel sans se faire étouffer par les autres plantes.

EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA

Enquête « plantain » Cedapa

Retours d'expérience de 9 éleveurs laitiers bretons sur l'utilisation du plantain dans les prairies. Stage d'Eloise Ganne au Cedapa en juillet 2017.

Les éleveurs essaient le plantain dans les prairies pour sa richesse en minéraux et en tanins (meilleure digestion des protéines et effet vermifuge), pour sa résistance à la sécheresse et pour apporter de la diversité dans les flores. Pour le moment, les retours d'expériences sont encore contrastés : la majorité des éleveurs manquent de recul et préfèrent attendre avant de tirer des conclusions. Les utilisateurs de plantain encouragent cependant son utilisation car il y a peu de risques à essayer, même si l'effet "miracle" reste à prouver...

SOPHIE ESVAN, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

- 1,36 UTH, en agriculture biologique.
- SAU : 63 ha, SFP : 60 ha, prairies : 55 ha (dont 10 ha semés avec plantain), maïs : 5 ha. Météil : 3 ha
- 63 VL, race : croisées. 4500 L/VL produits.
- Mélange avec plantain : 2 kg/ha plantain, 3kg/ha TB, 8 kg/ha TV, 8kg/ha RGA, 7-8 kg/ha fétuque ou dactyle. Variété de TB : ½ agressive, ½ intermédiaire.

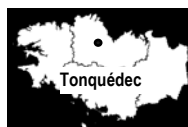


L'élevage des génisses en système herbager : vêlages précoces

De plus en plus d'éleveurs de nos réseaux pratiquent le vêlage précoce. Comparé à un vêlage plus tardif, il permet de diminuer le chargement sur l'exploitation et les besoins fourragers. Pour certains c'est une piste d'amélioration de l'efficacité économique de leur système. Pour ceux qui souhaitent passer en vêlages groupés, le vêlage précoce est presque une obligation. Comment réussir ses vêlages précoces en système herbager économe ? Des éleveurs nous dévoilent leurs conduites.

Vêlages groupés 24 mois : du lait et de l'herbe

Ronan Guernion est éleveur de vaches laitières à Tonquédec (22). Il est passé en vêlages groupés de printemps depuis 4 ans. « Je nourris mes génisses au lait et à l'herbe seulement et j'arrive à faire des vêlages 24 mois. »



Ronan explique « En vêlages 24 mois, il faut toujours donner aux génisses une alimentation de qualité. Si elles ont suffisamment poussé lors de la mise à la reproduction, elles vont accrocher assez facilement. Par contre, si on n'a pas eu une bonne croissance, elles ne vont pas entrer en chaleur à temps. »

Réussir la croissance : alimentation lactée et sevrage à 6 mois

« La nature est bien faite, je m'inspire donc de la courbe de lactation pour décider des quantités à donner à mes veaux. Les besoins en lait sont les plus forts à 5 semaines, j'aug-

mente donc progressivement les quantités données jusqu'à cette période, je diminue ensuite avec la mise à l'herbe. » Elle a lieu à 1,5 mois et le sevrage à 6 mois. Ronan veut mettre les veaux à l'herbe le plus tôt possible et limiter au maximum la distribution de lait commercialisable. Ronan explique « La plupart de mes vêlages ont lieu en mars : j'ai assez de colostrum pour nourrir mes veaux jusqu'à la mi-avril ». Le colostrum est distribué sous forme de yogourt. A la naissance, le veau est laissé une demi-journée avec sa mère. Le lait de la première traite est ensuite donné en intégralité au veau (pendant 1,5 à 2 jours). Puis il est nourri avec le colostrum mélangé des vaches (transformé en yogourt). Il reste deux jours en

	Nb repas/j	Qté (L) /repas	Total (L/j)	
Jour 1	2	1	2	case individuelle puis pas-
Jour 2-3	2	1,5	3	se en cases collectives
Jour 4-6	2	2,5	5	équipées de bacs à tétines.
Sem. 2-3	2	3,5	7	Ronan a choisi de faire du
Sem. 4	2	4,5	9	yogourt car selon lui
Sem. 5	2	5	10	« cela permet de conser-
Sem. 6	2	4,5	9	ver tout le colostrum et
Sem. 7-8	2	3	6	limite les diarrhées. » Il
Mois 3	2	2,5	5	est si besoin chauffé jus-
Mois 4	2	2	4	que 20 à 25 degrés avant
Mois 5	1	3	3	d'être distribué. Quand il
Mois 6	1	1,5	1,5	n'y a plus de colostrum

Plan d'alimentation lactée chez Ronan

le lait distribué aux veaux n'est plus transformé. Avec cette méthode, Ronan n'a eu qu'un cas de diarrhée sur 52 veaux cette année.

Une conduite en pâturage tournant dès la mise à l'herbe

Ronan pratique le pâturage tournant dès la mise à l'herbe (à 1,5 mois) sur une parcelle dédiée aux veaux. Un igloo est placé au milieu de la parcelle avec un râtelier de foin. Les fils sont déplacés en étoile autour de l'igloo. Ronan distribue le lait avec un *milk bar*. Les génisses sont traitées à l'automne contre les strongles pulmonaires et digestives après le sevrage « *Tant qu'elles boivent du lait, il n'y a pas de problèmes de parasitisme* ».



Paddocks 48 h et pâturage toute l'année

Lorsque les génisses sont sevrées et habituées au fil, Ronan les déplace sur un îlot de prairies non accessibles aux VL. Cet îlot est laissé 4 mois sans animaux pour faire un vide sanitaire. Il est dédié aux génisses et à la fauche. Les petites génisses ont un circuit à part pendant 9 mois après la mise à l'herbe pour limiter le parasitisme. Ronan délimite au fil avant et au fil arrière des paddocks de 10 ares et déplace le lot de génisses toutes les semaines puis tous les deux à trois jours, lorsque leur capacité d'ingestion augmente. Les paddocks débrayés sont fauchés, une à deux fois par an, ce qui permet également de casser le cycle des parasites. Les génisses sont nourries à l'herbe et complémentées au foin lorsque la pousse n'est pas suffisante. Elles

Avantages et inconvénients du vêlage groupé 24 mois

« **Deux lots de génisses, ça fait des économies en temps et en argent** » Ronan explique « *Avant, je faisais des vêlages à 26-28 mois. Je ne pouvais pas dépasser 45 UGB vaches pour que ça puisse passer avec les génisses. Maintenant, je peux avoir 50 à 55 vaches. Les génisses improductives sont remplacées par des vaches laitières. J'ai aussi un lot de génisses en moins à gérer. C'est moins de temps consacré à réaliser le suivi de pâturage, amener de l'eau aux paddocks et faire les clôtures.* »

Une conduite qui n'est pas adaptée à toutes les bêtes « *Les vêlages se passent bien mais parfois certaines vaches perdent de l'état en première lactation.* » Ronan les passe d'abord en monotraite. « *Si malgré cela, la vache n'accroche pas, elle est vendue en lait.* »

restent dehors toute l'année et sont rapprochées des bâtiments un mois avant le vêlage.

Mise à la reproduction : mélange des générations

Les génisses d'un an sont intégrées au troupeau de vaches pendant la période d'insémination de mars à mi-août. La période des chaleurs commence en juin. La surveillance et la détection des chaleurs est plus simple. « *Je n'ai qu'un seul lot à surveiller et en plus, on voit mieux les chaleurs quand elles sont plus nombreuses.* » Les génisses sont inséminées puis un taureau est intégré au troupeau pour les rattrapages. Elles retournent ensuite sur leur îlot. Ronan pratique cette méthode même s'il admet que « *ça n'est pas top au niveau du parasitisme* » : il est régulièrement contraint de traiter les vaches à l'Eprecis après les avoir séparées du lot de génisses.

EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

- 1 UTH, en agriculture biologique
- SAU : 50 ha, SFP : 50 ha 100% herbe
- Nb VL : 51, 203 000 L de lait vendus, production/VL : 4300 L, 50 % races pures (normandes et Prim'Holstein), 50 % croisées
- Chargement : 1,2 UGB/ha SFP.
- Taux de renouvellement : 25 %
- Ration des vaches 100% herbe et 0 concentrés.

Le colostrum : faire le plein d'anticorps

Dès sa naissance le veau doit ingérer le colostrum pour absorber les anticorps sécrétés par la vache. Tous les colostrums ne se valent pas. Leur qualité dépend du bon état de la vache au tarissement (carence). Un réfractomètre permet de mesurer la qualité du colostrum (45€HT en moyenne). Le colostrum se conserve 24h à température ambiante en hiver, 7 jours au réfrigérateur et 6 mois au congélateur (décongeler au bain marie à moins de 45°C).

PAULINE USSON, ANIMATRICE ADAGE 35

Vêlages 24 mois avec des vaches nourrices : mères de quatre veaux !

Jacky Savin et Gwen Chuinard sont en vêlages groupés de printemps. Pour diminuer leur charge de travail pendant le pic d'activités printanier, ils ont choisi d'élever les veaux sous des vaches nourrices. « L'élevage sous nourrice nous permet de conduire les génisses en vêlages 24 mois sans concentrés, à l'extérieur et en limitant le travail. »



Une vache nourrice pour 4 veaux

« On sélectionne 12 vaches par an qui peuvent devenir nourrices. Seulement 6 à 7 le deviennent. » témoigne Jacky. « On choisit des vaches à cellules, non adaptées à la mono-traite, longues à traire ou moins productives. Les vaches qui tapent à la traite, tapent souvent à l'adoption, on ne les garde pas. » En début de lactation, les vaches nourrices peuvent produire plus de lait que les veaux ont besoin « Il nous est arrivé de devoir traire une vache nourrice pour la soulager. » Depuis, chaque nourrice adopte 3 femelles et 1 mâle jersiais (veau non commercialisable auprès du marchand de bestiaux). Le mâle est vendu à 2 mois pour être valorisé en circuit court. Le sevrage des femelles a lieu 7 mois plus tard en octobre ; à ce moment-là une vache nourrice sur deux est gestante et dans ce cas elle est tarie 4 mois.

L'adoption, une phase délicate

Jacky et Gwen attendent que les veaux soient assez vifs pour passer à l'adoption. « Tous les veaux sont laissés la 1^{ère} journée avec leur mère. Puis ils sont mis par case de 2 pendant 3 jours et nourris avec le colostrum. Ensuite ils sont mélangés par case de 20 pendant 4 jours où ils sont nourris avec du lait non commercialisable transformé en yogourt. Cette méthode nous permet de valoriser 100% de notre lait des 14 jours post vêlage. » La vache nourrice n'adopte pas son propre veau. L'adoption débute de 0 à 15 jours après son vêlage, lorsque 3 femelles de renouvellement atteignent 7 jours. Lors de l'adoption, la vache nourrice est mise dans une grande case avec les 4 veaux choisis. « Pour les premières tétées elle est bloquée au cornadis et entravée systématiquement pour protéger les veaux et l'éleveur. Certaines vaches acceptent très facilement les veaux, parfois cela peut prendre jusqu'à 15 jours. » Selon le comportement des vaches en phase d'adoption, Jacky et Gwen peuvent choisir une autre nourrice.

Une gestion millimétrée

Une fois l'adoption réussie, la vache et ses veaux sont sortis sur des paddocks proches des bâtiments. Vers le 25 mai, les vaches nourrices et les veaux sont déplacés sur l'îlot des génisses à 2 km. Un taureau métisse issu de l'élevage est ajouté au lot des vaches nourrices jusqu'à fin juillet. Une fois les taureaux séparés, le lot de grandes génisses et le lot vaches nourrices-veaux sont mélangés jusqu'en octobre (mois du sevrage des petites). « A partir

de ce moment-là nous n'avons plus qu'un seul lot de génisses à gérer. Du fait d'une très bonne croissance des jeunes, nous sommes très vigilants à ce qu'aucune petite ne soit gestante. Nous avons déjà eu un vêlage à 12, 13 et 14 mois ... Aujourd'hui, dans cette situation nous n'hésitons pas à provoquer un avortement. »



Un système global cohérent

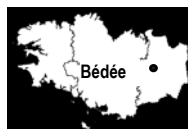
« Nous allons tous les jours au milieu du lot pour les observer et repousser le fil. Ainsi elles ne sont pas du tout sauvages et s'habituent vite au bâtiment et à la traite ». L'hiver, seules les génisses de l'année passent deux mois au bâtiment et sont nourries uniquement au foin. Pendant cette période, le développement corporel est limité, mais nous enregistrons une croissance compensatrice spectaculaire entre mars et mai. « Nous ne distribuons aucun concentré durant l'élevage de nos génisses. Elles sont élevées exclusivement au lait de vache et à l'herbe. » La reproduction est assurée en saillie naturelle par des taureaux typé Jersiais. Cela facilite l'organisation du travail et assure un vêlage facile à 24 mois.

La ferme

- 2 UTH, en agriculture biologique depuis 2011
- SAU : 70 ha dont 68 ha d'herbe
- 74 VL, 250 000 L vendus
- Chargement : 1,5 UGB/ha SFP

Génisses 100% herbe avec sevrage à 3 mois et vèlage à 24 mois

Pierre Yves et Sylvie Plessix Hamon sont éleveurs de bovins laitiers à Bédée (35). Ils pratiquent les vèlages groupés de printemps avec sevrage à 3 mois. « Nous n'avons pas pour objectif d'obtenir des génisses à gros gabarits. Notre méthode optimise notre organisation du travail et nos objectifs d'autonomie sont atteints. »



« Après sa naissance, le veau est laissé une demi-journée avec sa mère. Les jeunes femelles de renouvellement sont élevées durant une semaine avec du colostrum au seau-tétine en case individuelle. Puis elles

sont regroupées dans une case collective et nous leur donnons du lait yoghourt et du foin. Lorsqu'elles ont 30 à 45 jours, selon la météo, les génisses ont accès à une petite parcelle à côté de leur case. Nous leur donnons accès petit à petit. Dans un premier temps, nous leur permettons de sortir l'après-midi seulement, puis la journée et enfin la journée et la nuit. Ainsi elles découvrent le pâturage et l'extérieur sans changer d'alimentation et d'environnement. Nous les sevrans à 3 mois et les déplaçons sur un autre parcours de pâturage tournant jusqu'en décembre. Nous ne mélangeons pas les générations. Pour limiter le parasitisme, nous les mettons sur des parcelles qui n'ont pas eu d'animaux depuis 6 mois minimum. Durant l'hiver,

soit les génisses tournent sur les paddocks des vaches, soit elles sont sur 2 parcelles parking avec du foin. Les génisses gestantes sont intégrées au troupeau des VL. Nous ne leur distribuons pas de céréales durant tout leur élevage. A partir de février, jusqu'au mois de mai, nous observons une croissance compensatrice spectaculaire. Fin mai nous introduisons un taureau au lot. Puis 3 mois avant le vèlage les génisses gestantes sont intégrées au troupeau des VL. »

PAULINE USSON, ANIMATRICE ADAGE 35

Le Gaec Atout Trèfle

- 2 UTH, en agriculture biologique et en vèlages groupés de printemps.
 - 31 ha de SAU dont 30 ha d'herbe 1 ha de maïs
 - 33 VL métissées, 165 000 L de lait vendu.
- Plan lacté pour les génisses 0-3 mois**
 5 L en 2 repas pendant 75 jours
 2.5 L en 1 repas pendant 15 jours
 Soit 425 L de lait/génisses + du foin et du pâturage

Conduite des génisses en paddocks 24h : de l'herbe pour remplacer les aliments

A leur installation, Yoann et Juliette élevaient leurs génisses en bâtiment jusqu'au vèlage. Lorsqu'ils ont commencé leur conversion en bio, ils ont opté pour le pâturage plat unique dès 5 mois. Avec le pâturage tournant, ils arrivent à faire vèler leurs génisses à 24 mois.



« Avant, on faisait vèler toute l'année en vèlages précoces : 26 mois de moyenne. On gardait les génisses en bâtiment jusqu'au vèlage. A l'insémination, on avait

des problèmes de génisses qui ne retenaient pas. On avait aussi des soucis au vèlage : métrites, œdèmes, pertes de poids. On les mettait à l'herbe après le vèlage. Dès qu'elles sortaient, elles avaient des problèmes de parasitisme, elles toussaient, c'était la catastrophe. Elles n'avaient jamais été mises en contact avec les strongles. Certaines vaches avaient des premières lactations à 4000 L/an. Lors de notre passage en bio, on a complètement changé notre mode d'élevage. On est passé en système pâturant et vèlages 24 mois groupés d'automne. On fait maintenant du pâturage tournant avec nos génisses, qu'on sort dès qu'elles ont 5 mois. On divise les parcelles en paddocks 24h de 10 ares au fil avant et au fil arrière. Elles grossissent très vite, leur croissance est équivalente à celle qu'on avait lorsqu'on les gardait en bâtiment. Pas une seule n'a la diarrhée. On n'a plus de problèmes de parasites : cette année, on ne les a pas vermifugées. Depuis qu'on les fait pâturer, nos génisses sont grandes et elles ont du gabarit. Pour l'instant celles

qui ont vèlé avec cette nouvelle conduite (5 génisses) n'ont pas eu d'œdèmes ni de métrites. »

EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA



La ferme

- 2 UTH, 117 ha de SAU, 86 ha de SFP en prairies, 31 ha de cultures de vente
- 65 VL, Chargement : 0,9 UGB/ha SFP
- Lait vendu/ an : 350 000 L, prod/VL/an : 6000 L

Vêlages 27 mois : herbe et enrubannage

Michel et Anne Gourvil pratiquent des vêlages précoces « En faisant pâturer au maximum nos génisses et que cela soit le plus simple possible en matière de travail ».



Sevrage à 3 mois avec veau sous la mère la première semaine

Michel et Anne ont testé plusieurs conduites pour limiter les problèmes de diarrhées et de perte de poids afin d'assurer une croissance optimale des veaux. Ils ont opté pour la méthode du veau sous la mère pendant la première semaine après la naissance. Elle n'est alors pas traitée. Avec cette pratique, ils ont moins de problèmes de perte de poids des veaux lorsqu'ils apprennent à téter. Ils ont également observé une diminution du nombre de diarrhées. Anne explique « Comme à 8 jours, les veaux sont plus costauds, même s'ils ne boivent pas pendant 2 ou 3 jours, ça ne les pénalise pas ». Ensuite, ils sont nourris au lait, avec de l'orge aplati et des bouchons de luzerne déshydratée. De l'enrubannage de très bonne qualité est mis en libre-service. « On a remarqué que quand les veaux sont jeunes, ils vont manger de l'enrubannage bien avant de commencer à manger le concentré fermier ». Les veaux

particulier de parasitisme ». Les parcelles des génisses sont fauchées au moins une fois par an. « Cela permet de limiter les refus et d'avoir des intervalles plus grands entre deux passages pour casser le cycle des parasites ». Les petites génisses sont vermifugées avec de l'Ivomec à la rentrée au bâtiment. Les moyennes et les grandes génisses ne sont pas traitées.



	Nb repas/j	Qté (L)/repas	Total (L)/j	Concentré (kg/j)
0-15 jours	2	2,5	5	0
16 -28 jours	2	3	6	0
2ème mois	2	3,5	7	1
3ème mois	2	3,5	7	1

Plan d'alimentation lactée chez Michel et Anne

sont ensuite sevrés à 3 mois, sur une période de 15 jours. La quantité de lait distribuée est alors diminuée progressivement. La mise à l'herbe a lieu de 5 à 8 mois. Pendant le reste de leur vie de génisse, elles seront alimentées uniquement à l'herbe.

Une alimentation 100% herbe dès 5 mois

Les génisses pâturent d'avril à décembre. Elles sont séparées en trois lots : les génisses de l'année, les moyennes génisses et les génisses pleines. Elles tournent sur toutes les parcelles non accessibles aux vaches et sur les parcelles de fauche, où elles pâturent à l'automne. Elles restent entre une semaine et quinze jours sur des paddocks de 2 ha. L'intervalle de retour est de 6 semaines « pour laisser du temps à l'herbe pour repousser. » En hiver, les génisses sont nourries exclusivement avec de l'enrubannage, malgré cela, elles prennent de l'état. Anne et Michel observent « On a remarqué que depuis qu'on a amélioré nos qualités d'enrubannage, on a réussi à faire baisser l'âge au vêlage de 28 à 26 mois. »

Un pâturage tournant et pas de problèmes de parasitisme

Les petites génisses ont un circuit à part. Les moyennes et grandes génisses n'ont pas de circuit séparé. Anne et Michel observent qu'« avec cette gestion, il n'y a pas de problème

Inséminations et rattrapage en monte naturelle

Les génisses sont mises à la reproduction autour de 15-16 mois lorsqu'elles ont suffisamment de gabarit. Michel et Anne attendent d'avoir un lot suffisamment conséquent de bêtes (une quinzaine) pour faciliter le travail d'insémination et de surveillance des chaleurs. Ils ne font pas d'échographies. Un taureau est ensuite intégré au lot de génisses inséminées pour les rattrapages. « On ne prend pas le risque d'avoir une génisse vide en deuxième chaleur ».

Une complémentarité particulière en première lactation

En première lactation, les génisses ont une ration plus importante que les VL pour qu'elles puissent continuer à prendre de l'état. « Pour une primipare qui produit 25 kg de lait/jour, on complètera avec 3 kg de céréales alors que pour une vache on n'utilisera qu'un kilo ».

EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA

Le Gaec des Chênes

- 3 UTH, en conversion
- SAU : 120 ha, SFP : 114,5 ha dont 104,5 ha de prairies, 10 ha de maïs
- Nb VL : 90, Production : 570 000 L, production/VL : 6500 L, Prim'Holstein
- Chargement : 1,1 UGB/ha SFP
- Taux de réforme : 30%

Elever ses génisses ou les faire élever ?

Interview de Franck Launay, éleveur de génisses. En partenariat avec Eilyps, il achète, élève et revend des génisses bio pour 8 éleveurs laitiers d'Ille et Vilaine. Installé depuis 2010, il est aujourd'hui en agriculture biologique et peut élever jusqu'à 220 génisses sur 100 ha de SAU.



Comment les arrivées et les départs de génisses se passent-ils ?

J'achète les génisses 400€ à 120 jours. L'objectif est de les amener au vêlage à 27 mois en moyenne (même pour les Normandes et Montbéliardes) avec une revente à 1800€. Elles sont récupérées par les éleveurs 50 jours avant la date prévue du vêlage. Elles doivent peser en moyenne 570 kg. Pour un meilleur suivi de croissance, chaque génisse est pesée 4 fois durant sa durée d'élevage. Les génisses proviennent de 8 élevages en agriculture biologique et doivent être dans un bon état de conformité et sanitaire.

Côté réglementation, contrat, etc. comment ça se passe ?

Tout est contractualisé et répond aux normes d'élevage en agriculture biologique. Les contrats sont gérés par Eilyps. Les obligations de chacun débutent avant même que les bêtes arrivent sur ma ferme. Une prise de sang est effectuée avant leur arrivée pour rechercher les maladies infectieuses et/ou contagieuses courantes. Elles doivent être écornées et sevrées au moins 10 jours avant leur arrivée pour faciliter la transition. S'il y a litige au cours de l'élevage, une commission se tient pour déterminer la responsabilité de chacun. Je suis propriétaire de la génisse pendant le temps d'élevage, si je la perds j'en assume donc les frais.

Comment les lots sont-ils gérés ?

Les génisses sont au pâturage du 1^{er} mars au 15 novembre. Si elles arrivent sur ma ferme pendant la période de pâturage je les mets avec des génisses habituées au fil pour qu'elles apprennent. Entre 8 et 15 mois elles sont systématiquement complémentées au paddock. Les génisses de première année sont déparasitées en juillet. A partir de 17 mois (environ 400 kg), je les place autour du bâtiment pour surveiller les chaleurs. La détection des chaleurs se fait à l'œil. Pour le choix des paillettes, le naisseur donne ses critères et je choisis les taureaux. En 2016, Franck Launay atteint une moyenne de 1,4 paillette/génisse pleine. Puis le lot est déplacé plus loin avec un taureau. Elles repartent entre 25,5 mois et 27 mois chez leur naisseur.



Quel coût pour le naisseur ?

Le naisseur a à sa charge l'élevage 0-4 mois, le transport, la prise de sang et les 2 mois de gestation des génisses. Le coût moyen d'une génisse bio pour le naisseur est de 1792 € via la prestation proposée par Eilyps.

Pourquoi faire ce choix ?

Philippe et Catherine Le Dû, en conversion bio, élèvent 65 VL (croisement 3 voies) et 30 génisses avec un objectif de vêlage 24 mois. Ils ont une surface de 91 ha de SAU et 74 ha de SFP dont 63 ha d'herbe. « Nous avons contacté Eilyps pour un diagnostic de faisabilité afin de faire élever nos génisses à l'extérieur. Nous aimerions faire plus de lait pour rembourser notre boviduc et notre bâtiment. En faisant élever nos génisses, nous libérons 15 ha d'herbe. Avec une moyenne de 5000L/ha SFP cela nous permet de produire 75 000 L de lait en plus avec 12 VL à 440€/1000 L. Si nous faisons ce choix, nous sommes quasi certains de ne pas dépasser l'objectif d'âge au vêlage à 24 mois. Nous libérons du temps de travail : plus de gestion des jeunes. On est conscients de perdre un maillon. Pour la transition, il faut finir de nourrir les grandes génisses tout en payant les acomptes de celles qui sont en prestation. Pour l'instant rien n'est fait, on attend le chiffre exact. Tout est à la réflexion et à la discussion. ».

PAULINE USSON, ANIMATRICE ADAGE 35

Les éleveurs que nous avons rencontrés ont fait le choix des vêlages précoces en cohérence avec leur recherche d'autonomie. Le coût d'élevage n'est pas le premier critère de décision. Pour Michel et Anne, le choix des vêlages précoces est le meilleur compromis entre valorisation des prairies et organisation du travail. Pour les éleveurs qui sont en vêlages groupés, réussir ses vêlages précoces est presque une obligation technique. Le plus important est de choisir une conduite des génisses qui soit cohérente avec la structure de chaque exploitation : surface fourragère, place dans les bâtiments et main d'œuvre.

Coût en euros	
Phase lactée jusque 4 mois	292 €
Prise de sang	50 €
Transport	30 €
Élevage	1400 €
Fin de gestation (2 mois)	20€ (pâturage) ou 50€ (foin)
Total/génisse	1792 €

Produire du lait, transformer et vendre

Le 1^{er} avril 2016, Yann Cheritel, 23 ans, s'installe sur la ferme familiale de 40 vaches laitières avec Sylvie, sa maman. Depuis, ils ont changé de système, construit un laboratoire et mis au point 4 recettes de yaourts. Aujourd'hui, ils livrent plus de 4 000 pots par semaine dans 40 points de vente des Côtes d'Armor. Retour sur une année passionnante!



Une installation en 8 mois après 3 ans d'études et 2 ans de salariat

En 2009, Yann passe son bac agricole à Pommerit-Jaudy en pleine crise du lait et se révolte : « *J'ai vu ma mère bosser pour pomper le lait dans la tonne à lisier : c'est le seul métier où tu ne choisis pas ton prix de vente!* ». Yann effectue un BTS puis une licence sur la valorisation des produits agricoles et oriente tous ses stages sur la transformation du lait. Le 1^{er} septembre 2015, il démarre les démarches d'installation.

Conserver un système simple et cohérent

« *En école d'agriculture, peu de modèles agricoles sont représentés, le chemin est déjà tracé* » explique-t-il. Pourtant en 2013, Yann fait un stage dans une ferme des Pyrénées qui vit « *très bien* » avec 20 vaches et 3 UTH. C'est son premier déclic, il découvre une autre façon de voir l'agriculture. A l'installation, on lui conseille d'augmenter la production, d'agrandir le bâtiment et de construire une fosse béton à 60 000 €. Or, Yann cherche à limiter les investissements pour être cohérent avec le projet de transformation. En plus du laboratoire, seule la nurserie est refaite et un bassin de sédimentation est installé.



Yann accueille une cliente

4 000 yaourts livrés par semaine

Yann ne se serait pas installé sans la transformation, même si ça été un « *gros saut dans le vide* » car « *tu ne sais pas combien de yaourts tu peux vendre, combien de temps prend la production, la livraison, etc.* ». En novembre 2016, le laboratoire est construit, Yann et Sylvie mettent au point leurs recettes pendant un mois et demi. Ils veulent un produit « *vrai et gourmand* » et font le choix de se limiter à 4 références : des yaourts nature, sucré, vanille et des riz au lait. Techniquement, c'est plus compliqué que les industriels : pas d'épaississant et pas d'arômes, que des produits bruts et 100% naturels, il faut pourtant assurer un produit standardisé et régulier. L'organisation du travail est une question centrale sur la ferme. Chaque semaine, deux après-midi sont consacrés à la transformation. Du mardi au ven-

dredi, de 6h à 11h, Yann assure les 4 tournées de livraison, pendant que Sylvie gère le troupeau. Les tâches « *plus souples* » comme l'administratif, la communication et la vente se répartissent les après-midi « *libres* ». Les week-ends, ils se relaient pour l'astreinte à hauteur de 5h chacun.

Communication, marketing et analyse des ventes font partie du métier

En plus des produits, l'aspect communication et marketing est indispensable « *les gens achètent aussi parce que le pot est beau* ». Ils ont travaillé sur le packaging, pour obtenir un produit sympa et pratique. Côté débouchés, Yann a dû contacter chaque point de vente pour se faire connaître. « *Au début, certains commerces nous raccrochaient au nez, maintenant c'est eux qui nous appellent* ». Il est autonome sur les stocks dans les rayons des supermarchés et des épiceries et s'engage à récupérer les invendus, mais il y en a très peu. Ce fonctionnement lui demande de la rigueur et beaucoup d'organisation, il analyse les ventes chaque semaine pour toujours s'adapter. En juin, par exemple les ventes baissent de 30%, en juillet elles augmentent de 30%, les vacances scolaires, il faut prévoir plus de yaourts sucrés, les riz au lait se vendent mieux l'hiver etc.

Le système herbager pour répondre à la demande des consommateurs

En 2015, les vaches produisent 7700 L par an avec une ration basée à 75% sur le maïs. En 2016, le pâturage est maximisé au printemps et les quantités de concentrés sont divisées par 3 mais les éleveurs sont confrontés à une augmentation des mammites et des problèmes de fertilité. Cette année, ils n'ont plus ces problèmes, ils ont fermé le silo de maïs pendant 2,5 mois mais le niveau de production est en dessous de leurs prévisions. Ce n'est pas certain que les économies de concentrés et de maïs vont combler la perte de lait pour assurer la marge. Pourtant, Sylvie et Yann assument leur choix car les consommateurs veulent voir des vaches au pâturage. Ils souhaitent se rapprocher de leurs clients et ouvrent la ferme aux visiteurs tous les vendredis après-midi. Sylvie témoigne : « *on ne pensait pas qu'autant de gens viendraient !* » et Yann précise : « *c'est un plaisir pour nous, c'est très valorisant !* »

SOPHIE ESVAN, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

- 2 UTH
- 40 VL
- 240 000 L produits
- SAU : 69 ha
- 32 ha d'herbe - 17 ha de Maïs - 20 ha de céréales
- Coût alimentaire 2016 : 60€/1000 L

Concours des prairies fleuries

En mai 2017, le Cedapa a participé au jury du concours des prairies fleuries, organisé pour la première fois par l'association Coeur Emeraude sur le secteur de Dinan. Ce concours récompense la prairie naturelle qui présente le meilleur équilibre agro-écologique. La prairie lauréate de ce concours local est une prairie naturelle de bord de Rance exploitée par Jérôme et Annie Legoff, qui sont éleveurs bio à Evran.



Les principes du Concours

A l'origine, le concours des prairies fleuries vient d'Allemagne. Il a ensuite été expérimenté dans deux parcs naturels régionaux (Massif des Bauges et Haut Jura), avant d'être étendu à l'échelle nationale en 2010. L'objectif du concours est de récompenser la prairie naturelle qui présente le meilleur équilibre entre intérêt agricole et intérêt environnemental. Au-delà de son intérêt écologique, la parcelle doit donc avoir une réelle fonction de production agricole et également avoir une valeur apicole. Le jury est composé à la fois d'éleveurs, de techniciens agricoles, de botanistes et d'apiculteurs.

Palmarès de la prairie lauréate

Cette année, 5 prairies étaient en compétition et c'est une prairie de Jérôme et Annie Legoff qui est lauréate. C'est une prairie naturelle inondable de bord de Rance. Elle est exploitée en foin et en pâturage depuis 1994. Ils font une coupe au mois de juin, puis de juillet à début août, ils font pâturer les génisses d'un an au fil avant-fil arrière. « Le foin récolté est très odorant et bien adapté aux besoins des génisses et des vaches taries. De plus, la parcelle est très intéressante pour le pâturage des génisses, elle est à proximité de la ferme et la flore convient bien à ce type d'animaux. Nous avons élevé des générations de vaches laitières sur cette prairie » explique Jérôme. Le rendement total de la parcelle est évalué à 6 TMS / ha. La prairie s'intègre ainsi parfaitement dans le système fourrager de la ferme.

De nombreux intérêts écologiques

Les botanistes du jury ont recensé plus de 30 espèces prairiales différentes parmi lesquelles des espèces remarquables comme l'orchidée à fleur lâche, l'orchidée pyramidale ou encore la succise des prés, qui confèrent à la parcelle une valeur patrimoniale. Par ailleurs, la présence de haies étagées de chênes contribue à en faire un milieu de qualité pour la faune sauvage et contribue à la continuité du corridor écologique de la Rance Fluviale. Une bonne valeur apicole est assurée par la présence d'espèces mellifères à la fois dans la prairie et dans la haie et par un environnement proche favorable aux abeilles. Autre point remarquable, cette prairie est également porteuse d'une histoire : elle

était divisée en bandes de 2 à 3 mètres que chaque éleveur de la commune venait faucher une fois par an. En récoltant ce foin de prairie naturelle, Jérôme et Annie perpétuent cette tradition. Enfin, cette prairie s'inscrit dans un système qui répond fortement aux enjeux de l'agro-écologie. En effet, avec la Jersiaise et la production de fromages fermiers bio, Jérôme et Annie allient agriculture biologique, utilisation d'une race peu présente en France et vente en circuits courts.

Témoignage de Jérôme Legoff

« Au-delà de l'expression « prairies fleuries » qui ne me paraît pas la plus adaptée, c'est une démarche intéressante qui va dans le sens du maintien de la biodiversité dans des zones sensibles comme la nôtre. On avait conscience qu'on avait des prairies naturelles de qualité, mais on ne savait pas estimer leur réel intérêt écologique. J'ai été marqué par le fait que les universitaires du jury donnent à cette prairie une valeur patrimoniale. De plus, le jury nous a confortés dans notre mode d'exploitation qui garantit la pérennité de cette prairie, c'est vraiment encourageant ! »

Témoignage de François Leray

« J'ai trouvé le principe du jury pluridisciplinaire très intéressant, cela permet des échanges très riches. J'ai beaucoup apprécié les apports des botanistes-écologues et ça m'a donné envie de les faire intervenir pour des groupes d'éleveurs. Par contre, la grosse limite de ce concours est qu'il se cantonne à une approche parcellaire, sans analyser le système de production dans son ensemble. »

FRANÇOIS LERAY, ANIMATEUR CEDAPA

L'écho du Cedapa et de l'Adage (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Samuel Dugas, Jeanne Brault, Mathilde Duguépéroux, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland
Animation, coordination : Pauline Usson et Eve Gentil
Mise en forme : Eve Gentil; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom : Je m'abonne pour 1 an (6 numéros) 2 ans (12 numéros)

Prénom :

Adresse : Adhérents / étudiants 23 € 35 €
Non adhérents / établissements

CP : Commune : Scolaires 32 € 55 €
Soutien, entreprises 45 € 70 €
Adhésion Cedapa 100 €

Profession :

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLÉRIN cedex ☐ J'ai besoin d'une facture

